Rapport d'activité et de gestion pour 2019

Voici quelques informations sur l'évolution des activités de notre fondation en 2019, ainsi que sur les projets qui seront poursuivis en 2020. Nous avons profité d'ajouter à notre rapport une perspective historique, pour situer nos projets et leur évolution depuis 2015.

Les finances

Après le lancement de notre fondation en 2015 et la levée de fonds en vue de l'achat du lot 1 de la propriété des "Fougères" à Yverdon, nos finances ont permis de faire face aux obligations envers la banque Raiffeisen, ainsi que vis-à-vis des prêteurs qui nous avaient mis à disposition les fonds nécessaires à l'achat.

Le remboursement a même été accéléré en 2017 avec un montant supplémentaire de CHF 15'000.- pour l'un de nos prêteurs. En 2018, ce dernier a été intégralement remboursé, soit sept ans avant l'échéance convenue, avec un solde à payer de CHF 106'250.- en début d'année.

Prospectivement, nous sommes confiants dans l'évolution de nos finances qui vont permettre d'honorer nos engagements. La planification est la suivante :

Gestion des prêts liés à l'achat du rez-de-chaussée (lot 1) de la maison Despland

Yverdon, août 2019

Années		2016*	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Loyers perçus		20 070	21 600	21 600	21 600	21 600	21 600	21 600	21 600	21 600	21 600
Avoirs		46 900									
Don entreprise sur 10 ans		50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
prêts privés et bancaire	Organisation J., CHF 80'000.-	80 000			30 000	30 000					
	Monsieur O., CHF 50'000.-		10 000	10 000	10 000	10 000	10 000				
	Monsieur V., CHF 27'500.-			17 500							10 000
	Monsieur C., CHF 30'000.-						6000	6000	6000	6000	6000
	Monsieur B., 30'000.-						10 000	10 000	10 000		
	Raiffeisen (1.75%) avec amortissement, CHF 422'500.-	9 527	12 900	12 100	12 100	12 100	12 100	12 100	12 100	12 100	12 100
Charges immobilières : impôts fonciers, ECA, entretien.		3 000	6 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
Charges salariales		8 000	8 000	5 000	5 500	5 500	5 500	5 500	5 500	5 500	5 500
Solde par année		16 443	34 700	22 000	9 000	9 000	23 000	33 000	33 000	43 000	33 000

* L'achat du rez-de-chaussée de la maison Despland est intervenu le 29 janvier 2016

En 2016, nous avons levé CHF 34'883.- pour assurer le salaire de notre employée, ainsi que les charges qui y sont liées. Le salaire est totalement assuré par les dons de particuliers. L'année passée, ce montant a été sensiblement le même, à savoir CHF 35'684.-.

Sur les dons privés, nous contribuons également au développement d'une formation d'animateurs sociaux menée par une association présente dans toutes les Suisse romande (les Fabricants de Joie) auprès des familles, des jeunes et des enfants. Leur activité rejoint nos buts statutaires. Le montant a varié selon les années. Il était de CHF 18'000.- en 2016 pour culminé à CHF 30'000.- en 2018. Notre soutien a quelque peu diminué en 2019 pour atteindre CHF 22'300.-. Il varie en fonction des dons que nous recevons pour cette attribution.

Au total, pour 2019, les dons de particuliers se chiffrent à CHF 108'491.-.

En 2019, nous avons procédé au remboursement des prêts pour un montant de CHF 45'500.-, incluant celui de la Raiffeisen.

En lien avec le remboursement de CHF 106'250.- (en 2018) que nous évoquons plus haut dans ce rapport, nous avions sollicité deux autres prêts pour un total de CHF 90'000.-. Sur ce dernier montant, nous avons remboursé CHF 30'000.- en 2019. Le reste sera remboursé de manière échelonnée jusqu'en 2023. En prévision d'une tranche de remboursement de CHF 30'000.- en 2020, nous avons trouvé un autre prêteur qui est prêt à nous mettre à disposition son argent jusqu'en 2025. Cette politique de prêts à cours terme nous a obligé à trouvé plusieurs prêteurs. Aujourd'hui, selon notre plan de remboursement de la page précédente, nous avons pu honorer nos prêteurs "cours terme" et plannifier l'amortissement des prêts "moyen terme" (tableau plus haut).

Pour résumer, à fin 2019, nous disposions de prêts de particuliers à hauteur de CHF 120'000.-. L'année passée, tout compte fait, nous avons procédé à un remboursement global aux particuliers de CHF 40'000.-.

Autre fait à relever, nous avons créé un fond d'entretien de notre bien immobilier à hauteur de CHF 10'000.- par année, ce qui représente approximativement 1% de la valeur de notre immeuble. Au vu de l'état du bien, nous avons estimé que cela était suffisant.

Pour terminer, disons encore que notre bénéficie s'élève à CHF 47'280.- et que notre résultat financier est meilleur qu'en 2018 (CHF 1'725.-); il s'élève à CHF 31'780.- si l'on tient compte des remboursements effectués (hypothèque comprise), des prêts accordés et pour finir de notre bénéfice.

Les activités

Dès l'engagement de Mme Marjorie Wäfler, nos activités ont profité aux familles, aux jeunes et aux enfants d'origines différentes et au capital socio-culturel très varié. Notre employée est engagée à 50% comme animatrice sociale depuis 2016.

Depuis lors, nous sommes régulièrement engagés auprès de familles migrantes, en lien avec l'Etablisssement Vaudois d'Accueil au Migrants (EVAM).

Nous sommes également intervenus auprès des étudiants de l'Université des Nations (uofn.edu/fr) pour des sujets touchants au travail d'équipe, à la conduite d'entretien avec des familles, à l'intervention intergénérationnelle et aux caractéristiques développementales des enfants et des adolescents. Les deux tiers des étudiants vivent et travaillent en Suisse romande. Cette activité va se poursuivre à l'avenir.

Dans le domaine de la formation toujours, les membres du conseil de fondation, ainsi que notre employée, sont intervenus à de nombreuses reprises pour la formation continue de bénévoles engagés dans le travail parmi les familles et les jeunes aussi bien dans la rue (activités de quartier auprès d'enfants d'origines diverses) que dans le milieu associatif romand.

Finalement, Mme Wäfler a développé une activité importante au bénéfice des familles qui font face au handicap de leur enfant. L'écriture d'un livre *(Derrière ton Sourire)* est venue soutenir son implication auprès de familles. Elle a été invitée dans de nombreuses conférences et interventions radiodiffusées et télévisées.



Nous sommes particulièrement réjouis des échos nombreux et enthousiastes de parents - et de frères et soeurs - qui ont bénéficié du témoignage de Mme Wäfler. Son activité est visible sur notre site internet (ftransition.ch). Au travers de son travail et de son témoignage personnel (voir la page FB), elle contribue au soutien de nombreuses familles en Suisse romande, et au-delà.

En 2019, tous ces projets se sont poursuivis, à l'exception de la formation auprès de l'université des Nations, qui a suspendu sont activité pour des raisons liées à la rénovation de leurs locaux. Notre soutien financier s'est tout de même poursuivi en sachant qu'une grande part du soutien accordé participe aux frais de rénovation et d'amélioration matérielle de l'infrastructure.

Les projets

Le projet d'aménager un café au rez-de-chaussée du bâtiment « les Fougères » est toujours d'actualité. Le but d'un tel lieu est d'offrir aux familles – et particulièrement aux monoparents – un lieu où vivre et développer les relations intergénétionnelles, par la mise à disposition d'ateliers et d'activités de loisirs ("Des loisirs qui font grandir !").

Pour l'heure, le projet est tributaire de l'achat du lot 2, c'est-à-dire du premier étage, des combles, ainsi que du terrain à l'arrière du bâtiment.

Une inconnue demeure : le moment du départ du propriétaire actuel du lot 2. Lors des premiers contacts, le propriétaire, alors âgés de 82 ans, disait vouloir quitter les lieux dès l'achat du lot 2 signé. Aujourd'hui, il semble que son départ puisse être reporté au-delà de la date d'achat; il souhaite en effet, profiter de son logement aussi longtemps que sa santé le lui permettra.

A cause de cette inconnue, nous avons exploré d'autres pistes pour l'utilisation temporaire des locaux. L'une d'elle pourrait être un lieu de visites médiatisées pour les parents qui ont perdu le droit de garde de leur(s) enfant(s). Cette possibilité a plusieurs avantages dans notre situation :

- Elle nous permet d'utiliser une partie du rez-de-chaussée en attendant de disposer de plus d'espace.
- L'activité pourrait être débutée sans grands aménagements intérieurs.
- Elle nous permet de faire un pas supplémentaire dans le sens de l'accueil et de préparer progressivement une transition vers un café.

La rencontre avec M. Martinelli, responsable de l'UPEC (Unité de pilotage des prestations éducatives contractualisées), en juillet 2019, nous a confirmé le besoin de lieux de visites supplémentaires. Aujourd'hui, le temps d'attente pour une famille est de douze mois par manque de disponibilité. Ce qui est considérable et inadmissible ! En effet, il n'existe que trois lieux d'accueil de ce type sur le territoire cantonal.

Pour rester dans la perspective d'un accueil basé sur des activités de loisirs, nous réfléchissons à offrir un lieu de visites médiatisées où les parents et les enfants pourraient participer à des ateliers (jeux de société, cuisine, jardinage, etc.). Ainsi, les activités proposées faciliteraient le contact, stimuleraient les interactions et augmenteraient le plaisir d'être ensemble.

En termes de financement, l'UPEC est l'organe qui attribue les subventions allouées aux institutions éducatives relevant de la politique socio-éducative du canton de Vaud. Par contre, c'est le juge du tribunal d'arrondissement qui confie le mandat de protection de l'enfant au Service de Protection de la Jeunesse (SPJ), qui lui fait appel aux organismes proposant des visites parents-enfants.

Ce projet sera développé plus amplement dans le courant 2020. L'état d'avancement du projet ne nous permet pas d'évaluer le coût des prestations qui y sont liées. Mais ces prestations sont en grandes parties prises en charges par les services sociaux.

Pour la fondation Transition

Le président	Le trésorier
Didier Crelier	Rolf Schneider